

## VARIATION DES CRÉDITS DE CRÉANCES DOUTEUSES ENTRE 2015-2016 ET 2016-2017

### 1. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE SUGGÉRÉS

- Pour les Mandats gouvernementaux et autres programmes (programme 02, élément 01), une augmentation de 49,4 M\$, entre les crédits de 2016-2017 et 2015-2016, s'explique principalement par les dossiers suivants:

- Trois-Rivières (S.E.C) : 51,3 M\$
  - Nouveau dossier, un déboursé de 84,0 M\$ est prévu en 2016-2017 à un taux de provision de 61,02 %.
- Ciment McInnis inc. : 16,8 M\$
  - Un déboursé de 150,2 M\$ est prévu en 2016-2017 à un taux de provision de 44,0 %. En 2015-2016, le déboursé prévu était de 114,6 M\$ à un taux de 43,0 %.
- Les Serres Lefort. : 7,5 M\$
  - Nouveau dossier, un déboursé de 7,5 M\$ est prévu en 2016-2017 à un taux de provision de 100 %.
- Ferro Atlantique : (6,9) M\$
  - Voir point 2 ci-dessous
- CAE inc : (18,0) M\$
  - Un déboursé de 5,0 M\$ est prévu en 2016-2017 à un taux de provision de 79,7 %. En 2015-2016, le déboursé prévu était de 54,2 M\$ à un taux de 40,62 %.

### 2. PROBLÉMATIQUES/ENJEUX

- Les déboursés et les taux de provision ayant servi à établir les crédits budgétaires de 2016-2017 ont été établis avec les données de décembre 2015. Par conséquent, ces prévisions évolueront dans le temps.
- Le Groupe Ferro Atlantica a revu sa stratégie de croissance et, par conséquent, a annoncé en décembre 2015 qu'il renonçait à son projet d'usine de silicium à Port-Cartier. Voir document ci-joint.

### 3. RAPPEL DES FAITS/CONTEXTE

- En 2016-2017, les crédits globaux du Ministère pour les créances douteuses sont passés de 148,8 M\$ à 194,1 M\$, soit une augmentation de 45,3 M\$. Cette augmentation se retrouve principalement dans les Mandats gouvernementaux et autres programmes (49,4 M\$).
- La provision pour perte se calcule dans l'année où le déboursement à l'entreprise est effectué.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Déposé le : 19 avril 2016

No. : CET-118

Secrétaire : Anik Laplante